

Naissance d'une association : le DALE

Author : spo

Categories : [Informations](#)

Date : 10 janvier 2009

Je viens de recevoir ce communiqué. Je le livre à l'attention de mes lecteurs. Et j'enquête :

« Communiqué du Droit A la Liturgie Extraordinaire ([DALE](#))

N° 1 – 10 Décembre 2009

Assez de paroles creuses et de beaux discours, nous voulons des actes !

Vingt ans après le Motu Proprio de Jean-Paul II et son invitation faite aux évêques de faire une application "large et généreuse" des mesures qu'il avait édictées en faveur de la liturgie traditionnelle, plus de deux ans après le Motu Proprio de Benoît XVI qui rappelle que cette liturgie n'a jamais été interdite et que les curés doivent accéder à la demande des fidèles, force est de constater que rien ne se passe sur le terrain, dans nos paroisses.

Partout où des demandes d'application du Motu Proprio sont faites c'est la même histoire, et le même "NON" qui revient sans cesse.

Aujourd'hui le comité pour le Droit A la Liturgie Extraordinaire (DALE) dit STOP à cette mascarade !

Le comportement des évêques et leur global refus d'appliquer sincèrement le Motu Proprio Summorum Pontificum nous montrent que les discours et les tentatives de dialogue ont fait leur temps !

Nous laisserons-nous encore manipuler et endormir pendant vingt ans ?

NON, nous ne pouvons plus attendre, nous ne VOULONS plus attendre !

Partout où les demandes de messe traditionnelle auront été ignorées, le DALE estime qu'il sera en droit d'intervenir concrètement sur le terrain pour dénoncer cette atteinte aux droits des fidèles, car selon la doctrine catholique le pape est le supérieur direct de tout évêque et au-dessus de l'évêque, le supérieur direct de tout fidèle : les évêques n'ont pas le droit de faire barrage à la claire volonté du pape.

On nous a dit que, depuis Vatican II, les laïcs devaient être entendus dans l'Église. Qu'on les

écoute donc ! Depuis toujours, ils ont eux aussi le droit et le devoir de confesser leur foi, notamment dans leur participation au culte. Par ses manifestations pacifiques, le DALE entend témoigner du ras-le-bol des laïcs et de leur soif d'être respectés pour ce qu'ils sont. »

Une première action aura lieu samedi prochain 12 décembre en région parisienne, rejoignez-nous !